ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Parc éolien au large du Cap Corse

Question au Gouvernement n° 1655

Texte de la question

PARC ÉOLIEN AU LARGE DU CAP CORSE

Mme la présidente . La parole est à M. José Gonzalez.

M. José Gonzalez . Dans l'indifférence générale, au large du cap Corse, l'Italie développe un projet de quarante-huit éoliennes culminant à 280 mètres. Ce parc industriel, situé à quelques encablures des côtes corses, affecterait durablement les paysages de l'un des plus beaux caps de la Méditerranée, les couloirs migratoires de nombreuses espèces d'oiseaux, les ressources halieutiques *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP)*,…

M. Jean-François Coulomme . Vous êtes trop écolo !

M. José Gonzalez . …la sécurité maritime ainsi que l'activité des pêcheurs. Or les Corses aujourd'hui, comme les Bretons, les Normands ou les Vendéens hier, n'auront aucun pouvoir sur la décision finale.

M. Erwan Balanant . Ce n'est pas vrai !

M. José Gonzalez . En l'occurrence, ce territoire devra supporter les conséquences d'une politique de développement éolien décidée à l'étranger. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe SOC.)*

M. Pierre Pribetich . Ce sont vos amis !

M. José Gonzalez . Car si ces éoliennes seront implantées dans une zone sous juridiction italienne, leurs effets, eux, ne connaîtront pas de frontières.

M. Erwan Balanant . Demande à Marine le numéro de Meloni, elle doit l'avoir !

M. José Gonzalez . Il faut dire que vous auriez pu défendre un tel projet, puisqu'il correspond à la logique que vous avez consacrée dans la PPE 3, malgré l'opposition très nette des élus locaux, des pêcheurs, des associations environnementales et d'une grande partie de nos compatriotes. Au nom de l'écologie, vous acceptez la destruction de nos littoraux. Au nom de la transition énergétique, vous acceptez la fragilisation de la pêche artisanale. Au nom de la protection de l'environnement, vous acceptez que soit menacé l'un des principaux couloirs migratoires d'oiseaux de Méditerranée.

M. Ian Boucard . Protégez les oiseaux !

M. José Gonzalez . Les pêcheurs, les associations environnementales et de nombreux élus locaux demandent à être défendus par leur pays. La France ne doit pas rester passive lorsqu'un projet de cette ampleur est développé si près de ses intérêts. Madame la ministre de la transition écologique, quelles démarches le

gouvernement a-t-il engagées auprès des autorités italiennes ? Surtout, quelle sera votre position si les garanties environnementales, économiques et stratégiques exigées par nos compatriotes corses ne sont pas réunies ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

Mme Maud Bregeon, *ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie* . Nous suivons évidemment cette situation avec la plus grande attention. Tout cela est encadré par le droit de l'environnement, qui a conduit à organiser plusieurs consultations et enquêtes publiques. Elles permettent aux différentes parties de s'exprimer et d'intégrer les questions environnementales et agricoles ainsi que les impératifs qui nous amènent à poursuivre ce projet. Nous continuerons dans cette logique de dialogue. D'ailleurs, d'après les échanges que nous avons pu avoir avec les différentes parties prenantes, il semble que ce dialogue se déroule avec sérénité. Depuis plusieurs années maintenant, les uns et les autres ont pu s'exprimer. Ce projet doit donc être mené à son terme. Il est aussi bénéfique pour le territoire corse et réclamé par plusieurs acteurs de l'île.

Nous entendons les oppositions et les inquiétudes ; nous y répondons et nous continuerons à y répondre. Il convient de ne pas opposer les différents intérêts – agricoles, écologiques, industriels – et de continuer à avancer dans ce sens. Je suis tout à fait prête à organiser un échange avec vous et les différents cabinets ministériels concernés.

Données clés

Auteur : M. José Gonzalez
Circonscription : Bouches-du-Rhône (10e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1655
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement et Énergie
Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 juin 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2026